



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Réunion

Le projet de Loi PACTE : les commissaires aux comptes donnent de la voix

Commissaires aux comptes : L'économie réunionnaise en danger

Le rassemblement de ce jour fait **écho aux manifestations organisées par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes le jeudi 17 mai** à Paris, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Toulouse. 4 500 personnes se sont mobilisées pour exprimer leur angoisse et leur sidération. A La Réunion, ces manifestations ont été pleinement soutenues par la CRCC.

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Saint-Denis (CRCC) est l'instance représentative de la profession des commissaires aux comptes à La Réunion. Elle fédère plus de 120 commissaires aux comptes.

Spécialistes du contrôle de la sincérité et de la régularité des comptes, les commissaires aux comptes certifient chaque année à La Réunion, les comptes de plus de 1 800 entités.

Le commissaire aux comptes est un auditeur légal. C'est un professionnel indépendant qui contribue à la qualité et à la transparence de l'information financière et comptable émise par les entités contrôlées. En auditant les comptes de l'entreprise, c'est un tiers de confiance qui œuvre au service de l'intérêt général des marchés et de l'économie dans son ensemble.

La profession est aujourd'hui gravement menacée par le projet de Loi PACTE. En effet, ce projet de Loi, qui devrait être présenté en Conseil des Ministres au mois de juin, propose à ce stade d'aligner les seuils français au niveau de la législation européenne, soit 8 millions de chiffre d'affaires, 4 millions de total bilan, et plus de 50 salariés. Les sociétés commerciales dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 million et 8 millions ne seraient donc plus concernées par l'obligation d'un commissaire aux comptes.

Le gouvernement s'engage dans cette voie de façon dogmatique au motif que les seuils français, qui ont pourtant depuis 30 ans protégé le tissu économique réunionnais et contribué à son financement, ne sont pas conformes à une volonté bruxelloise ou allemande.

La France n'est pas l'Allemagne, dont la valeur ajoutée est majoritairement issue des ETI et des grandes entreprises. Notre économie ne lui ressemble en rien ! Notre tissu est constitué de PME qui irriguent l'économie et l'emploi sur notre territoire. Notre exception économique a besoin de relations sécurisées.

Alors que Les Etats européens dont les seuils d'audit ont été relevés il y a quelques années font machine arrière, c'est notamment le cas de la Suède, du Danemark et de l'Italie, en raison de l'augmentation des erreurs comptables et de leurs conséquences sur l'assiette fiscale et sociale,

Bercy maintient le cap et décide du contraire ! A qui cela profitera t'il ?

Priver l'économie d'un tiers de confiance qui certifie l'information financière nécessaire aux tiers utilisateurs des comptes est un non-sens économique. Il est aisé de s'attaquer à la profession du commissariat aux comptes en dénigrant ses travaux, son implication quotidienne au service de l'économie, ses coûts supposés, ce alors que **les maux de notre économie sont plus profonds** que leurs seuls honoraires sur le compte de résultat des entreprises. Car ne l'oublions pas, la France dépasse tous les pays de l'OCDE en termes de prélèvements obligatoires pesant sur la richesse produite !

Ce relèvement des seuils suscite l'émoi au sein de la profession qui s'indigne. Les commissaires aux comptes, par nature et obligation discrets, rompent à nouveau le silence et se mobilisent vent debout contre ce projet de Loi PACTE. La volonté de Bercy est d'alléger les contraintes pesant sur les PME, mais la suppression de l'obligation de recourir à des commissaires aux comptes risque de se traduire par une grande insécurité financière, entraînant un risque accru pour l'économie. Les dégâts seront irrémédiables.

Les impacts engendrés par la hausse de ces seuils sur le territoire seraient dramatiques : des licenciements inévitables dus à une **perte de plus de 70% des mandats, des emplois non assurés pour la centaine étudiants réunionnais suivant un cursus de l'audit** et surtout **une perte d'accompagnement stratégique pour les petites entreprises commerciales** représentant la majorité du tissu économique à La Réunion.